



## Extrait de délibération

Identifiant  
2019-03-14

### Comité syndical 11 mars 2019 – Parthenay

L'An Deux Mille dix neuf le onze mars à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.  
M. Jean-Claude Guérin a été désigné secrétaire de séance.

**Date de la convocation :** 5 mars 2019  
**Nombre de délégués en exercice :** 31 titulaires / 31 suppléants  
**Présents :** 17 titulaires / 0 suppléant  
**Absents, excusés :** 14 titulaires / 31 suppléants  
**Votants :** 17

| Com. de communes         | Titulaires présents   | Titulaires excusés et/ou suppléés  | Suppléants avec vote | Autres suppléants présents |
|--------------------------|---|--|----------------------|----------------------------|
| Airvaudais-Val du Thouet | NOLOT Monique, BIRONNEAU Pascal   | FOUILLET Olivier, COIFFARD Jean-François,  |                      |                            |
| Parthenay-Gâtine         | BELY Françoise, CUBAUD Olivier, DUFOUR Jean-Paul, GAILLARD Didier, BOUCHER Hervé-Loïc, DIEUMEGARD Claude, GUERIN Jean-Claude, LARGEAU Béatrice, ALBERT Philippe | BRESCIA Nathalie, GILBERT Véronique, De TALHOUET ROY Hervé, ROUVREAU Laurent , BERGEON Patrice                               |                      |                            |
| Val de Gâtine            | BARANGER Johann, CHAUSSERAY Francine, DOUTEAU Patrice, OLIVIER Pascal, BOUJU Gilles, CANTET Jean-Paul   | RIMBEAU Jean-Pierre, GUERIT Jean-Philippe, BASTY Jean-Pierre, EVRARD Elisabeth , LEMAITRE Thierry, MINEAU Nadine, MORIN Joël |                      |                            |

### Contrat Local de Santé : Demande de financement 2019

Le Contrat Local de Santé du Pays de Gâtine a été signé le 26 mai 2015. Ce Contrat (créé par la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires du 21/07/2009) s'inscrit dans les objectifs poursuivis par le Projet Régional de Santé (PRS) de l'Agence Régionale de Santé, des schémas adoptés par le Département des Deux-Sèvres et en lien avec les politiques territoriales développées par les autres collectivités et l'Etat.

L'ambition du Contrat Local de Santé (CLS) du Pays de Gâtine est de renforcer **le partenariat** autour des politiques conduites en matière de santé, d'action sociale et médico-sociale mises en œuvre au niveau local. **Le CLS constitue l'outil d'animation territoriale en santé.**

Le diagnostic « santé-social » a permis de retenir **six thèmes de travail** pour le CLS du Pays de Gâtine :

- le recours aux soins primaires
- l'accès aux droits, à la prévention et aux soins
- la santé des jeunes
- la santé mentale et le handicap
- la perte d'autonomie de la personne âgée
- la santé environnementale

Depuis 2014, l'ARS soutien via le Fonds d'Intervention Régional et dans le cadre de la Mission 2 : Organisation et promotion de parcours de santé coordonnés ainsi que la qualité et la sécurité de l'offre sanitaire et médico-sociale, les Contrats Locaux de Santé pour leur rôle de coordination avec un financement forfaitaire de 15 000 € par an.

**Le Comité Syndical autorise le Président à renouveler la demande de financement pour l'année 2019 et à signer les documents afférents à ce financement.**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme

Le Président  
Didier GAILLARD